#### Filière: Commerce international – Semestre 3

Cours: Droit des affaires

Présenté par: Pr. Samia LOUADI

### PLAN DE LA PRÉSENTATION

- I. PRÉSENTATION DE LA MATIÈRE
  - A- CRITÈRES POSSIBLE S DE DÉFINITION
  - B- INTÉRÊT DE LA MATIÈRE
  - C- RAPPORT AVEC LES AUTRES DISCIPLINES
- II. PLAN DU COURS
- III. THEMES DE RECHERCHE

### PLAN DE LA PRÉSENTATION DE LA PROCHAINE SÉANCE

- Les sources du droit des affaires
- II. Le contentieux du droit des affaires
- 1. Les tribunaux de commerce
  - 2. L'arbitrage commercial



### **Droit privé**

 L'ensemble des règles de droit qui sont applicables dans les rapports des particuliers encore appelés personnes privées, ce qui correspond non seulement aux individus, mais également aux personnes dites morales

### **Droit public**

 L'ensemble des règles de droit qui non seulement organisent les pouvoirs publics mais également applicables aux rapports entre les pouvoirs publics et les personnes privées



### des

#### **Affaires**



Les règles
obligatoires
destinées à régir
la vie en société

Les relations économiques mettant en cause des personnes privées et des Etats. le droit appelé à règlementer les affaires encadre l'entreprise dans sa globalité englobant et prolongeant le droit réglementant le commerce qui encadre uniquement le commerçant.

## ESSAI DE DÉFINITION DU DROIT DES AFFAIRES

C'est un ensemble de règles ayant pour objet les rapports de droit touchant la production, la distribution et les services exercées par des commerçants ou autre professionnels

Le droit des affaires (langue juridique moderne) ou encore le droit des activités économiques, ne constitue pas en tant que telle une branche du droit et relève tant du droit privé que du droit public, et pour le droit privé, tant du droit public, et commercial que de branches spécialisées du droit civil ainsi que le droit civil.

## DEFINITION DU DROIT DES AFFAIRES:

#### DOMAINE

- Droit commercial
- Droit des entreprises et sociétés
- Droit des assurances
- Droit boursier
- Droit de la concurrence
- Droit de la consommation
- Droit du travail
- Droit financier
- Droit des marchés publics
- Droit de l'informatique
- Droit fiscal
- Droit de la propriété intellectuelle

# PRESCRIPTION: ENTRE DROIT CIVIL ET DROIT COMMERCIAL

### INTÉRÊT DU DROIT DES AFFAIRES : BESOINS DE L'ENTREPRISE

**Opérations d'affaires:** 

ETABLIR DE L'ORDRE, DE L'HONNETETE ET DE LA SECURITE

La sécurité juridique nécessaire pour les opérateurs de la vie des affaires offrant la prévisibilité et certitude requises pour le nouement, le dénouement de leurs relations ainsi que le règlement des litiges y découlant

CONTRE-POUVOIR A
L'INSOLENCE DE
L'ARGENT CORRUPTEUR
ET IMMORAL

### Commerce des marchands

L'économique suit le juridique







Développements des industries. Le droit suit les évolutions de la société.

### **ÉVOLUTION DANS UN CONTEXTE DE MONDIALISATION (2)**

- Mobilité de toutes les activités des biens et services, mobilité des activités productives, mobilité des capitaux, mobilité des technologies et mobilité des hommes favorisé par les technologies modernes de transports et de communications
- Une recherche d'une cohérence juridique accompagnant les phénomènes économique

La compréhension des différentes implications juridiques et économiques devient fondamentale

 Si l'histoire générale relève tous les événements qui se sont succédés et qui ont marqué telle ou telle civilisation. L'idéologie libérale prend sa source dans la pensée économique des temps modernes

### CIVIL

Le droit civil constitue le droit commun, le droit commercial comprend les règles particulières établies dans l'intérêt du commerce.

L'on peut dire que le droit commercial constitue la branche spéciale par rapport au droit civil qui serait le général.

Malgré l'autonomie du droit commercial par rapport au droit civil, les deux matières demeurent interdépendantes.

Il est nécessaire de se référer aux principes généraux du droit civil et particulièrement le Dahir des obligations et contrats, pour comprendre le droit commercial.

Le droit commercial peut absorber des règles du droit civil.

#### **MATIERE**

### Formalisme du droit commercial

### Souplesse du droit commercial

Il est en effet très utile pour assurer la sécurité du crédit dans les opérations commerciale s. Le crédit constitue le noyau de toutes les relations commerciales. Il doit être entouré d'un formalisme plus rigoureux que celui exigé par le droit civil. C'est ce qui explique le formalisme des institutions du droit commercial : celui des effets de commerce, de la vente et du nantissement du fonds de commerce, le formalisme rigoureux pour la constitution des sociétés commerciales, etc.

La rapidité que nécessite la réalisation des opérations commerciales.

Ainsi, et contrairement aux règles rigides du droit civil, en droit commercial on admet le principe de la liberté de la preuve entre les commerçants (Art. 334 du CC.

C'est ce qui permet à ces derniers de conclure leurs contrats par les moyens les plus rapides (téléphone, fax ou même verbalement), contrairement au formalisme des écritures qu'exige le droit civil.

### AFFAIRES

Les activités commerciales sont toutes gouvernées par une idée d'entreprendre.

La notion entreprise est une notion essentiellement économique

Le droit connait la société.

L'entreprise est entourée juridiquement par des notions telle que le commerçant, personne physique ou d'un groupement, notamment la société, la propriété ou encore le contrat.

## LE DROIT COMMERCIAL ET LE DROIT DES AFFAIRES

## Le droit appelé à règlementer les affaires

encadre l'entreprise dans sa globalité englobant et prolongeant le droit réglementant le commerce qui encadre uniquement le commerçant. Ceci étant dit, les deux branches se complètent et s'ordonnent mais ne se confondent pas le droit commercial étant un sousensemble du droit des affaires applicables aux commerçants.

#### « L'expression « droit des affaires »

est de plus en plus souvent utilisée à la place de l'expression « droit commercial ». Mais c'est bien de commerce dont il s'agit dans la mesure où les activités économiques sont avant tout relatives aux échanges et aux mouvements de biens et de services de nature à favoriser la création de richesses et l'utilité privée et publique».

### SEMESTRE

Partie I: Les structures commercia les

Parties II: Les biens de l'entreprise

Partie III: L'entreprise et les techniques juridiques d'engagement Partie IV: La concurrence et l'entreprise

Partie V: financier

Chapitre I: Les personnes privées

Le fonds de commerc

portant

sur le

fonds de

commerce

Les contrats

Le principe de la libre concurrence et ses limites

Concurrence

déloyale

n des marchés financiers

L'organisatio

Les effets de commerce Les opérations

> L'équilibre de la concurrence : la position dominante

Les instruments financiers

Les comptes bancaires

Les opérations de marché

Les groupement d'affaires:

Chapitre II:

# PREMIERE PARTIE DU COURS Les structures commerciales

### Chapitre I : Les personnes privées

Section I : La qualité de commerçant : L'exercice de l'activité commerciale

Section II : Les actes de commerce

Section III : Les obligations du commerçant

#### Chapitre II: Les groupements d'affaires:

Section I : Les règles communes à toutes les formes sociétaires

Section II : Les différentes formes de société

Sous-section I : les sociétés de droit privé

La société civile, La société en nom collectif

La société anonyme , la société à responsabilité limitée , la société en participation

Les groupements d'intérêt économique et les restructurations de l'entreprise

Sous-section II : les sociétés de droit public : Société d'économie mixte , Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC)

### DEUXIEME PARTIE DU COURS: LES BIENS DE L'ENTREPRISE

#### Le fonds de commerce

### Chapitre I : Assiette du fonds de commerce

- Section I : les éléments corporels
- Section II : les éléments incorporels
  - Sous- section I: La clientèle
  - Sous- section II: Le nom commercial
  - Sous- section III: L'enseigne
  - Sous- section IV: Les licences
  - Sous- section V: Le bail commercial
  - Sous- section VI: La propriété industrielle
    - Brevets d'invention
    - Dessins et modèles
    - Marque

### Chapitre II : Les opérations portant sur le fonds de commerce

- Section I : La vente du fonds de commerce
- Section II : Le nantissement du fonds de commerce
- Section III : La location gérance
- Section IV : L'apport en société d'un fonds de commerce

### TROISIÈME PARTIE DU COURS:

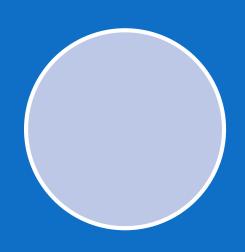
L'entreprise et les techniques juridiques d'engagement

Les contrats

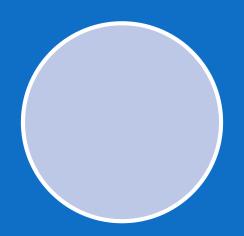
Les effets de commerc e

Les comptes bancaire s

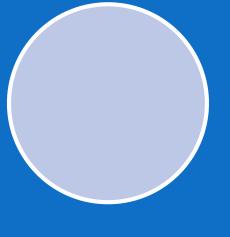
### LA CONCURRENCE ET L'ENTREPRISE



Chapitre I : Le principe de la libre concurrence et ses limites



Chapitre II : Concurrence déloyale



Chapitre III : L'équilibre de la concurrence : la position dominante

## CINQUIEME PARTIE DU COURS: DROIT FINANCIER

Chapitre I : L'organisation des marchés financiers

Chapitre II: les instruments financiers

Chapitre III : les opérations de marché

Section I : notion du marché financier

Section I : Notion d'instruments financiers

Section I : les opérations de marché

Section II : les régulateurs du marché financier marocain

Section II: les titres financiers

Section II: les offres publiques

Section III : les acteurs du marché financier

Section III : les contrats financiers

### THÈMES DE RECHERCHE



Les éléments du fonds de commerce



**Contrats** portant sur le fonds de commerce



concurrence déloyale



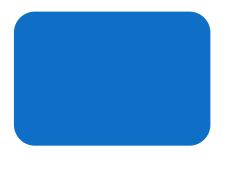
**Titres financiers** 



Les actes de commerce



Restructuratio ns de l'entreprise



Organes de la S.A.. Organisation de la S.A.R.L.

### Merci pour votre attention

Des questions?



Adresse e-mail: samia.louadi@ext.uic.ac.ma